



 **FRANCE  
GALOP**



COMMUNIQUÉ

Le mardi 18 mars 2025

## **INFORMATION**

### **sur la supplémentation pour le Grand Steeple-Chase de Paris (Groupe 1)**

À partir de cette année, les dates de clôture des engagements pour les quatre courses de Groupe 1 du week-end du Grand Steeple-Chase de Paris (les 17 et 18 mai 2025 à Auteuil) sont avancées. Ce changement vise à offrir aux turfistes une meilleure visibilité sur la préparation de ces épreuves et sur les chevaux visant les grands prix de ce grand week-end.

Les engagements des Groupes 1 se disputant durant le week-end du Grand Steeple-Chase de Paris seront ainsi clôturés **le mercredi 19 mars 2025, à 10h30**. Pour rappel, les engagements en Obstacle sont gratuits.

Pour tenir compte de cette évolution du calendrier des engagements, France Galop annonce que la supplémentation dans l'édition 2025 du Grand Steeple-Chase de Paris (Groupe 1 - O. 127) sera offerte au cheval qui remportera le Prix du Président de la République, un Groupe 3 (O. 82) qui se disputera le dimanche 20 avril 2025 à Auteuil.

 **FRANCE  
GALOP**

**Contact Presse France Galop :**

**Hélène Dupuy**

**Mail :** [hdupuy@france-galop.com](mailto:hdupuy@france-galop.com)

**Tél :** 06 30 41 85 89